



Risque amiante : la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) choisit Sogelink et sa solution Amiante360

Le 14 décembre 2022 – Grâce à Amiante360, sa solution de gestion du risque amiante, Sogelink a remporté l'appel d'offre lancé par la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) dans le cadre de son projet DTA-thèque qui vise le pilotage du risque amiante au sein du parc immobilier de l'État, pour un périmètre d'environ 100 000 bâtiments.

Un nouveau succès pour Sogelink

Interdit en France depuis le 1er janvier 1997 en raison de sa dangerosité, l'amiante reste encore omniprésent dans de nombreux bâtiments, matériaux et produits de construction (joints, colles, dalles de sol, faux-plafonds...). Pour réduire au plus bas les risques d'exposition, les propriétaires de bâtiments publics ou privés, doivent répondre à de nombreuses obligations encadrées par une réglementation en constante évolution. Pour les accompagner dans leurs démarches, Sogelink a créé en 2015 la solution logicielle Amiante360.

Disponible en ligne, sur abonnement, Amiante360 est destinée à faciliter la cartographie de l'amiante dans les bâtiments et les démarches réglementaires associées. La solution propose notamment une gestion simplifiée des Dossiers Techniques Amiante (DTA). Dans le cadre du marché de la DIE remporté par Sogelink, Amiante360 contribuera à :

- Renforcer la sensibilisation des responsables de sites des établissements publics à leurs obligations réglementaires et les accompagner dans le suivi amiante ;
- Mettre en place un programme de rénovation pour les bâtiments à risque ;
- Accompagner la montée en charge des travaux de maintenance et de réhabilitation.

Ce vaste projet de la DIE, dénommé DTA-thèque, a été lancé il y a quelques semaines et sera déployé à grande échelle au deuxième semestre 2023. Les équipes de Sogelink sont d'ores et déjà à l'œuvre pour mettre à disposition la solution Amiante360 auprès des différents services de l'État et garantir le respect du planning de ce projet. Ce n'est pas le premier succès notable pour Sogelink qui avait par ailleurs obtenu en 2021 un avis favorable de la CEVALIA* pour sa solution Amiante360, dans le cadre du Plan de Recherche et Développement Amiante (PRDA)**. Il s'agit également du deuxième projet d'État confié au groupe puisque ce dernier avait été choisi en 2010 par l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) pour développer et exploiter un guichet unique donnant accès aux informations préalables au commencement de travaux.

« Nous sommes très heureux de la confiance que nous accorde la DIE au travers de ce projet de grande ampleur. Lorsque nous avons lancé Amiante360 en 2015, nous savions qu'il y avait beaucoup à faire pour sécuriser les bâtiments en France et réduire les risques d'exposition au plus bas. Nous sommes ravis que notre solution puisse accompagner ces démarches et soit aujourd'hui choisie par l'État. C'est une belle reconnaissance du travail accompli par les équipes de Sogelink depuis 7 ans à présent », explique Fatima Berral, CEO de Sogelink.

Chiffres clés :

- **106 390** – c'est le nombre de bâtiments de l'État concernés par le projet de DTA-thèque ;
- Près de **100 millions de m²** - c'est la surface du bâti impacté en France et à l'étranger (consulats et ambassades) ;
- Environ **10 000** – c'est le nombre d'utilisateurs qui auront accès à l'outil pour gérer l'amiante présent au sein des différentes structures. Tous les services de l'Etat seront impactés.

* Commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment

**En 2017, Sogelink avait candidaté avec Amiante360, à l'appel à projets lancé par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable – Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, dans le cadre du PRDA (Plan Recherche et Développement Amiante) après que la CEVALIA, commission indépendante et pluridisciplinaire regroupant des acteurs parmi des représentants des différents ministères concernés, des organismes de prévention (OPPBTP, INRS, CARSAT/ CRAMIF), et des experts des métiers (opérateurs de repérage, maîtres d'ouvrage, désamianteurs,...), ait établi son éligibilité. Après quatre années d'audit par un expert désigné par la CEVALIA, Amiante360 a obtenu ainsi un avis favorable.

À propos de Sogelink : <https://www.sogelink.com>

Sogelink est un éditeur de solutions logicielles, cloud et mobiles qui accompagne la digitalisation du secteur de la construction et du BTP depuis plus de 20 ans. Sogelink vise à simplifier la construction pour tous à travers le monde, et propose à chaque acteur du secteur (bureaux d'études, géomètres, topographes, entreprises de travaux, collectivités locales, exploitants de réseaux, bailleurs sociaux, etc.) une approche innovante et efficace en matière de transition numérique, de données sur les bâtiments et de modélisation des informations urbaines. Le groupe est présent sur toute la chaîne de valeur, de la conception d'un projet jusqu'à l'exploitation via son jumeau numérique. Leader de la Construction Tech en France, Sogelink poursuit par ailleurs son développement international et compte aujourd'hui 37 000 clients et 220 000 utilisateurs dans toute l'Europe.

